



"L'AMITIÉ FAIT PEAU NEUVE"

UN HABITAT ADAPTÉ

Afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes des personnes âgées de soixante ans et plus en quête d'un habitat et d'un accompagnement adapté au maintien de l'autonomie, à la sécurisation et à la création de lien social, un projet de réhabilitation architecturale de grande envergure de la Résidence de "L'Amitié" a été mis en place avec le soutien des partenaires l'OPAL et la CARSAT.

Face aux besoins des résidents et dans un contexte en perpétuel évolution, il était important pour l'AMSAM (Association Médico-Sociale Anne Morgan) de proposer un plan de réhabilitation intégrale de la résidence autonomie L'Amitié. En effet, les locaux de la résidence datant des années soixante-dix, il était essentiel de proposer des locaux neufs, adaptés et au service des résidents de L'Amitié.

La réalisation du projet a été permise par la collaboration avec plusieurs partenaires. L'OPAL est l'organisme propriétaire des locaux de la résidence autonomie L'Amitié, il finance partiellement le projet. La CARSAT permet la réalisation d'emprunts financiers par le biais d'appels à projet. Ces fonds vont permettre à la résidence d'équiper le matériel, la cuisine et les espaces communs en mobilier. Le Conseil Régional finance partiellement le projet également.



Ville de Soissons

Ville adhérente depuis 2019

Soissons (02)

OBJECTIFS :

- Améliorer le cadre de vie des résidents.
- Accompagner et prévenir la perte d'autonomie au sein des appartements et dans les espaces communs.
- Adapter le bâti et l'aménagement des locaux à la perte d'autonomie.
- Sécuriser l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.
- Préserver l'intimité et l'indépendance des résidents.
- Proposer des logements avec des tarifs accessibles.

PRATIQUE :

- Mener une étude de faisabilité de la réhabilitation de la résidence autonomie L'amitié.
- Valider le projet et monter le dossier de financement.
- Solliciter des financements externes et déposer le permis de construire.
- Débuter les travaux de réhabilitation.
- Évaluer la satisfaction des bénéficiaires.

FAVORISER LA SOCIALISATION EN OUVRANT LA RÉSIDENCE

Dans la continuité, l'objectif était de dynamiser le quotidien des résidents par de nouveaux aménagements extérieurs, vecteurs de socialisation, comme avec l'installation d'un potager collectif et d'un bac à compost. Pour pérenniser et développer le projet, la construction d'un poulailler et d'un terrain de pétanque sont aussi des projets en réflexion. Ces supports de médiation permettront également de préserver et de prévenir la perte d'autonomie des résidents. L'achat de digicode lumineux est aussi en réflexion afin de permettre aux personnes ayant des problèmes d'audition de pouvoir bénéficier d'un support répondant à leur difficulté. Aussi, des réunions d'expression vont être mises en place mensuellement, afin de coconstruire avec les résidents leur habitat de demain.

Afin d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires, des questionnaires de satisfaction ont été mis en place et continueront d'être distribués et étudiés tout au long de la mise en œuvre du projet.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Soissons, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

